



## **Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)**

**N° de la demande :** 2014-2125  
**Demande :** Catégorie B, sous-catégorie B.3.11 (nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – nouveaux organismes nuisibles)  
**Produit :** Herbicide PP-2525  
**Numéro d'homologation :** 29261  
**Matières actives (m.a.) :** 25 % de thifensulfuron-méthyle et 25 % de tribénuron-méthyle  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2457549

### **Contexte**

L'herbicide PP-2525 (25 % de tribénuron-méthyle et 25% de thifensulfuron-méthyle) est homologué pour la suppression ou la répression en post-levée de certaines mauvaises herbes à feuilles larges dans les petites céréales. Afin d'obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

### **Objet de la demande**

La présente demande vise à inclure une allégation de suppression de la mauve à feuilles rondes avec le mélange en cuve homologué composé de l'herbicide PP-2525 et de l'herbicide Perimeter ou Perimeter II.

### **Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale**

De telles évaluations ne sont pas requises étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

### **Évaluation de la valeur**

Le titulaire a présenté des données sur la valeur issues de trois essais effectués en Alberta et en Saskatchewan en 2011. Le mélange en cuve composé de l'herbicide PP-2525 et de l'herbicide Perimeter ou Perimeter II a permis de supprimer la mauve à feuilles rondes à la dose figurant sur l'étiquette. Par conséquent, l'allégation de suppression de la mauve à feuilles rondes avec le mélange en cuve composé de l'herbicide PP-2525 et de l'herbicide Perimeter ou Perimeter II est étayée.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande et juge les renseignements suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide PP-2525 afin d'y inclure une allégation de suppression de la mauve à feuilles rondes lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec l'herbicide Perimeter ou Perimeter II.

## **Références**

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

ARLA # 2433938      2014, PP-2525 Herbicide + Perimeter Herbicide or Perimeter II Herbicide for control of round-leaved mallow in cereal crops, DACO: 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, and 10.2.3.3(B).

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.